

# ZAP

Chaque semaine,  
votre newsletter  
remplie d'infos



## Hausse de la taxe sur la prime des assurances non-vie à partir du 1er juillet 2026

Dès le 1er juillet 2026, la taxe appliquée aux primes d'assurance des produits non-vie qui passera de 9,25 % à 9,60 %.

**Quel est l'impact pour nos assurés ? >**



## Nouveautés dans le Tool TPE

Afin de vous apporter une assistance optimale dans vos entretiens de vente avec des entrepreneurs et d'accroître votre production PME Non-Vie, nous avons à nouveau apporté quelques améliorations au Tool TPE le mois dernier.

**Découvrez-les sans attendre ! >**



## Action PME Vie : mailing clients PLCI

La PLCI reste une solution de constitution de pension particulièrement populaire auprès des indépendants. De nombreux clients épargnent encore via une formule classique en branche 21.

**Pourquoi passer à une formule combinée ? >**



## Grêle à Charleroi : une solution pour accélérer les réparations

Suite aux épisodes de grêle qui ont touché la région de Charleroi et la Basse-Sambre, de nombreux dossiers ont été confiés aux bureaux d'expertise. Pour améliorer la situation, nous avons mis en place une collaboration avec PDR Team, spécialiste de la réparation des dégâts de grêle.

[Découvrez-la !](#)

## Disponibilité téléphonique Non-Life et Claims pendant les vacances d'été

Pendant les vacances d'été, nos équipes restent disponibles pour vous accompagner.

[Consultez les horaires d'été >](#)



## Carte verte : extension de la couverture à l'Albanie

Bonne nouvelle : l'Albanie est désormais couverte de manière standard par la carte verte.

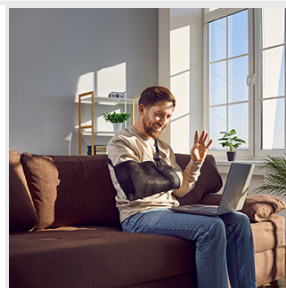
[Informez vos clients >](#)



## Renouvellement des contrats de revenu garanti

Tous les clients dont le contrat Revenu garanti ou la garantie complémentaire Incapacité de travail arrive à échéance en 2027 ou plus tard doivent recevoir au cours de 2026 une offre de prolongation jusqu'à l'âge de la pension légale.

[Offrez plus de sécurité à vos clients >](#)



**TIP**

Suivez le **cours des fonds** et les **indices** consommation et santé.

**Avez-vous aimé ce ZAP ?**



Suivez-nous sur



Rue Royale 151 - 1210 Bruxelles  
Entreprise d'assurance agréée sous le code 0058  
TVA BE 0402 236 531 - RPM Bruxelles  
IBAN BE75 0689 4521 8951 - BIC GKCCBEBB

**[www.pv.be](http://www.pv.be)** **[info@pv.be](mailto:info@pv.be)**

**[Mentions légales](#)** **[Politique de confidentialité](#)** **[Pourquoi recevez-vous cet e-mail ?](#)**



P&V est une marque de P&V Assurances sc